
RAPPORT DE SYNTHÈSE GLOBALE ET ANALYTIQUE
Atelier National de Formation des Coachs Régionaux en Gestion de Cas de
Protection de l'Enfant et au Système Informatisé CPIMS+ (Primero)



Période : 1er Juin – 12 Juin 2026 (Synthèse consolidée des 10 jours accomplis)

Résumé Exécutif

Du 1er au 12 juin 2026, s'est tenu à Bamako (Hôtel Azalaï Salam) un atelier d'importance stratégique nationale réunissant les cadres du Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille (MPFEF), de la Direction Nationale de la Promotion de l'Enfant et de la Famille (DNPEF), les Directeurs Régionaux (DRPFEF) de quatorze régions du Mali et du District de Bamako, ainsi que les experts sectoriels de l'UNICEF. Cet atelier de haut niveau visait un double objectif crucial : l'appropriation rigoureuse des normes nationales du Cadre Commun en Gestion de Cas de Protection de l'Enfant (Phase I) et la maîtrise opérationnelle complète de la plateforme numérique globale Primero/CPIMS+ (Phase II).

Méthodologiquement conçu de manière interactive, l'atelier a alterné communications scientifiques, travaux cliniques en groupes régionaux, simulations de rôles (gestionnaires de cas et superviseurs) et exercices directs d'application sur environnement numérique. Cette approche a permis de consolider les bases doctrinales de la protection de l'enfance, d'unifier les protocoles de prise en charge d'urgence et de digitaliser intégralement le cycle de vie des dossiers d'enfants vulnérables (des étapes d'identification jusqu'à la clôture et l'évaluation du feedback). La présente synthèse analytique compile de manière concise, explicite et fouillée l'ensemble des acquis pédagogiques, des débats techniques majeurs et structure en priorité les recommandations institutionnelles indispensables pour optimiser le déploiement de la plateforme Primero sur le terrain.

1. Alignement Harmonisé de la Gestion de Cas (Phase I)

La première phase des travaux a été consacrée à la standardisation des concepts de base et à la maîtrise clinique des outils papiers harmonisés du Cadre Commun National. Les délégations régionales ont revu de manière critique l'ancrage juridique et écosystémique de la protection au Mali.

- **Principes Directeurs et Cadre Conceptuel** : Réaffirmation absolue de l'intérêt supérieur de l'enfant, du respect strict de la confidentialité, du consentement éclairé et de la non-discrimination comme piliers intangibles de toute intervention sociale. Les discussions ont clarifié les responsabilités des travailleurs sociaux face aux vulnérabilités complexes exacerbées par le contexte sécuritaire.
- **L' Approche globale de l'environnement de l'enfant** : Les participants ont été formés à analyser l'environnement immédiat de l'enfant (famille, communauté, prestataires, services de l'État) pour construire des réponses écosystémiques, endogènes et durables, évitant ainsi le déracinement systématique.

- **Modélisation Clinique du Cycle des 6 Étapes** : À travers la constitution de 4 grands groupes d'apprentissage régionaux, des cas critiques réels ont été traités de bout en bout :
 - *Groupe 1 (Tombouctou, Gao, Ménaka)* : Prise en charge d'un enfant victime de maltraitements physiques et psychologiques graves.
 - *Groupe 2 (Kayes, Nioro du Sahel, Kita)* : Traitement juridique, sécuritaire et psychosocial d'un cas complexe de traite transfrontalière et d'exploitation économique.
 - *Groupe 3 (Bamako, Sikasso, Bougouni, Koutiala)* : Analyse de la situation d'un enfant en conflit avec la loi et articulation avec les structures de justice pour mineurs (quartier des femmes/Bollé).
 - *Groupe 4 (Mopti, Bandiagara)* : Prise en charge d'un Enfant Séparé ou Non Accompagné (ESR) dans un contexte de déplacement de population.
- **Compétences Cliniques Acquis** : Maîtrise rigoureuse des formulaires papiers harmonisés pour l'évaluation rapide, l'évaluation approfondie du niveau de risque (faible, moyen, élevé), l'élaboration de plans d'action de prise en charge conformes aux objectifs S.M.A.R.T, et la mise en œuvre de protocoles de suivi (visites à domicile planifiées et coordonnées).

2. Communication Spécifique avec l'Enfant et Éthique Professionnelle

Un accent particulier a été mis sur la posture déontologique et les techniques d'entretien, considérant que la qualité des données introduites dans le système informatique dépend directement de la qualité de la communication initiale sur le terrain.

- **Techniques de l'Entretien Social** : L'apprentissage a porté sur la gestion adéquate de la durée de l'entretien (normée entre 30 et 45 minutes pour préserver l'attention et le bien-être de l'enfant), l'adaptation rigoureuse à la langue locale du milieu et la neutralisation de l'environnement physique et social.
- **Gestion de l'Écoute active vs Prise de notes** : Les formateurs ont instruit les coachs à ne pas rompre le lien visuel avec l'enfant par une prise de notes excessive ou intrusive (« tête basse »). La stratégie validée consiste à pratiquer une écoute active empathique, suivie immédiatement d'un travail de retranscription synthétique structuré.
- **Barrières Déontologiques** : Interdiction stricte de formuler de fausses promesses aux enfants ou aux familles, contrôle rigoureux de l'empathie pour éviter les biais de transfert émotionnel, et vigilance absolue face à l'usage perturbateur des téléphones portables en entretien. Les débats ont souligné l'obligation d'éviter la revictimisation de l'enfant en proscrivant les questions répétitives ou intrusives sur les traumatismes subis.

3. Digitalisation et Fonctionnalités de Primero/CPIMS+ (Phase II)

La seconde phase a opéré la transition numérique vers la plateforme globale Primero/CPIMS+. Les formateurs ont guidé les participants dans la dématérialisation complète des processus métiers, marquant une rupture saine avec la gestion exclusivement documentaire sur papier.

- **Composantes Intégrées du Système** : Les sessions ont démontré l'interconnexion obligatoire entre le format papier (formulaires harmonisés), le protocole national de protection des données, les procédures opérationnelles standards (SOP) de gestion de cas et la base de données électronique hautement sécurisée (initiée mondialement en 2014).
- **Maîtrise Opérationnelle des Workflows Numériques** : Chaque participant a configuré un espace utilisateur actif pour simuler le cycle numérique complet :
 - *Identification et Enregistrement* : Saisie des données de base de l'enfant et ouverture cryptée du dossier sur le serveur.
 - *Éclatement des Fiches Obligatoires* : Renseignement en cascade de la fiche de consentement et d'accord (conditionnée par la validation des champs obligatoires d'identification), de la fiche de composition familiale, de l'arbre des problèmes spécifiques de protection, et du formulaire d'évaluation diagnostique.
 - *Interactivité Superviseur-Gestionnaire* : Expérimentation concrète des flux d'approbation internes. Le gestionnaire de cas soumet électroniquement sa fiche d'évaluation au superviseur de sa région, qui examine la qualité clinique, valide, émet des commentaires ou rejette le dossier pour complément d'enquête, assurant ainsi un contrôle qualité permanent et partagé.
- **Mécanismes Avancés de Référencement (Inter-Agences et Inter-Régions)** : Modélisation de simulations complexes de référencements externes et internes. Les participants ont testé la technique de transfert électronique de dossiers entre deux gestionnaires de régions distinctes. Les travaux ont permis d'analyser la valeur technique et déontologique du rejet motivé de cas.
- **Recherche, Téléchargement Multimédia et Réunification Familiale** : Lors de la dernière journée, une session technique cruciale a été consacrée à la modélisation des processus de recherche pour les cas d'enfants perdus et retrouvés. Les participants ont simulé un scénario réel où deux gestionnaires d'enregistrements différents agissent en parallèle : l'un enregistre la demande de recherche initiée par un parent et l'autre enregistre un enfant retrouvé quelque part. L'exercice a démontré la capacité du système Primero à croiser ces données pour identifier les correspondances et unir électroniquement les dossiers en vue de la réunification. En complément, les formateurs ont encadré l'apprentissage des fonctionnalités d'ajout et de téléchargement de fichiers multimédias, permettant d'intégrer

directement des photographies d'identification et des notes audio dans la base de données de Primero pour consolider les dossiers numériques.

- **Suivi, Revue et Clôture Digitale** : Renseignement des formulaires de suivi périodique, réévaluation dynamique des niveaux de risque en fonction de l'évolution de la situation, implémentation des fiches de revue de cas, et intégration obligatoire du feedback de l'enfant et de l'adulte avant toute opération de clôture définitive du dossier.

4. Débats Techniques et Clarifications Conceptuelles

Les séances plénières quotidiennes ont soulevé des problématiques opérationnelles majeures vécues par les acteurs de terrain, donnant lieu à des clarifications fondamentales validées par la DNPEF et l'UNICEF :

- **Cadre Légal des Placements d'Urgence** : Il a été rappelé avec force que seule l'autorité administrative ou judiciaire compétente dispose de la prérogative légale d'ordonner le retrait définitif ou prolongé d'un enfant de son milieu familial. Toutefois, en cas de péril imminent, les travailleurs sociaux des structures publiques (DRPFEF) ont le devoir d'opérer des mesures de placement conservatoire d'urgence pour protéger l'intégrité de l'enfant.
- **Familles d'Accueil Transitoires (FAT)** : Analyse des faiblesses liées à l'absence de statut juridique national unifié pour les FAT, ce qui fragilise la sécurisation des enfants placés temporairement, freine leur reconnaissance officielle et complique le financement de leur prise en charge courante.
- **Différenciations Sémantiques Essentielles** :
 - **Référencement vs Transfert** : Le référencement consiste à orienter ponctuellement l'enfant vers un prestataire tiers pour un service spécialisé (ex. soins médicaux) tout en conservant la responsabilité globale du dossier. Le transfert cède l'intégralité de la responsabilité de la gestion du cas à une autre organisation ou région.
 - **Réintégration vs Réinsertion** : La réintégration désigne le retour physique, affectif et psychosocial de l'enfant au sein de sa famille nucléaire ou élargie. La réinsertion qualifie le processus d'autonomisation socio-économique, professionnelle ou scolaire de l'enfant dans la communauté.
 - **Gestion de cas vs Prise en charge** : La gestion de cas est le processus global, holistique, structuré et coordonné de suivi de l'enfant. La prise en charge se limite à la délivrance sectorielle d'une prestation ou d'un service matériel, médical ou psychosocial direct.
 - **Réunification familiale** : Consensus absolu sur le fait qu'aucune réunification ne peut être opérée à la légère ou sans le consentement formel, exprès, préparé et consenti des deux parties (l'enfant et la famille).
- **Gestion des Incidents Critiques en Cours de Suivi** : Définition des protocoles juridiques et médico-légaux stricts à activer en cas de décès d'un

enfant en cours de prise en charge, ou de survenance d'une pathologie grave indépendante du motif initial du référencement. Clarification des délais légaux et des conditions médicales encadrant l'Interruption Volontaire de Grossesse (IVG) pour les filles mineures victimes de violences sexuelles.

5. Matrice Stratégique des Recommandations Opérationnelles

Afin de garantir le succès du déploiement informatique du CPIMS+/Primero, de sécuriser l'administration de la plateforme et de viabiliser les pratiques cliniques des coachs régionaux, les participants ont formulé la matrice de recommandations sectorielles suivante :

A. Recommandations Spécifiques à la Plateforme Primero / CPIMS+ (Formateurs & Concepteurs)

- 1. Optimisation des formulaires scolaires :** Intégrer de manière explicite et obligatoire les options "Enseignement Fondamental 1er Cycle" et "Enseignement Fondamental 2ème Cycle" (F1 / F2) dans la section Éducation du formulaire d'évaluation approfondie sur la plateforme pour coller à la réalité du système éducatif malien. *(Responsable : Consultant Primero / UNICEF / Administrateur Système • Échéance : Immédiat / Fin Juin 2026).*
- 2. Correction de l'affichage chronologique :** Revoir et corriger l'encodage et la disposition des champs de dates au niveau de l'interface des formulaires de référence externe afin d'éviter tout conflit de données temporelles lors des transferts de dossiers. *(Responsable : Équipe Technique Primero / Concepteurs de la plateforme • Échéance : Juillet 2026).*
- 3. Sécurisation et infrastructure serveurs :** Mettre en œuvre un protocole de cyber-protection durci (pare-feu avancés, cryptage de bout en bout des données sensibles, sauvegardes décentralisées automatiques) pour prémunir le serveur national contre toute cyberattaque ou fuite de données d'enfants. *(Responsable : DNPEF / UNICEF Section Data-Security • Échéance : Fin Juillet 2026).*
- 4. Note de cadrage sur la vacance des rôles :** Rédiger et diffuser une note technique officielle définissant la conduite procédurale à tenir sur la plateforme lorsqu'un compte de superviseur régional est inactif ou vacant (départ, mutation), afin de permettre aux DRPFEF de réassigner temporairement les dossiers et d'éviter les blocages de flux d'approbation. *(Responsable : DNPEF • Échéance : Fin Juin 2026).*

B. Recommandations Institutionnelles et de Gouvernance Clinique (DNPEF & UNICEF)

- 5. Dotation en équipements technologiques :** Mettre à la disposition immédiate des nouveaux Coachs Régionaux formés le matériel informatique et de connectivité requis (ordinateurs portables sécurisés, tablettes de terrain, routeurs Internet de secours) pour permettre la saisie en

temps réel et sécurisée des cas. (*Responsable : DNPEF / UNICEF • Échéance : Fin Juin 2026*).

6. **Financement de la prise en charge directe** : Allouer des lignes budgétaires décentralisées et sécurisées aux services techniques régionaux (DRPFEF) pour couvrir les coûts opérationnels incompressibles liés aux actions urgentes de gestion de cas (frais médicaux d'urgence, comités de lutte contre la traite, transports, abris transitoires). (*Responsable : MPFEF / DNPEF / UNICEF • Échéance : Continue / Dès Juillet 2026*).
7. **Institutionnalisation et statut des FAT** : Accélérer les réformes législatives ou réglementaires visant à institutionnaliser, agréer formellement et réglementer le statut des Familles d'Accueil Temporaires (FAT) au Mali afin d'offrir un cadre légal et un appui financier sécurisé aux placements d'urgence. (*Responsable : Cabinet MPFEF / DNPEF / Ministère de la Justice • Échéance : Décembre 2026*).
8. **Résolution de la crise des ressources humaines** : Planifier un plan de recrutement local ou de redéploiement d'assistants sociaux et de gestionnaires de cas qualifiés au sein des DRPFEF pour pallier l'insuffisance critique de personnel sur le terrain qui impacte la gestion des dossiers. (*Responsable : MPFEF / Gouvernement du Mali • Échéance : Budget 2027 / Planification d'ici Octobre 2026*).
9. **Déploiement et redynamisation des Cadres Communs** : Installer formellement les Cadres Communs sur la gestion de cas dans les régions nouvellement créées et redynamiser de manière urgente les cadres existants par des sessions de supervision trimestrielles. (*Responsable : DNPEF / Toutes les DRPFEF • Échéance: Juillet 2026*).
10. **Contrôle de conformité des partenaires (ONG)** : Recenser rigoureusement toutes les ONG et structures humanitaires de protection intervenant dans les régions ; s'assurer de leur enregistrement légal auprès de la DNPEF et appliquer des directives strictes exigeant l'utilisation exclusive des outils nationaux harmonisés et de Primero sous peine de sanctions. (*Responsable : Toutes les DRPFEF / DNPEF • Échéance : À partir de juillet 2026*).
11. **Planification des restitutions en cascade** : Il a été demandé de manière impérative aux délégations des différentes régions représentées de préparer, dès leur retour respectif, les agendas et la logistique des ateliers de formation régionaux à leur tour, afin d'assurer la démultiplication immédiate des compétences acquises sur le terrain. (*Responsable : Toutes les DRPFEF / Cadres formés • Échéance : Dès le retour en région / Juillet 2026*).

Conclusion et Cérémonie de Clôture

Ces 12 jours de formation intensive ont marqué un tournant décisif dans le processus de modernisation, de standardisation et de digitalisation de la protection de l'enfance au Mali. L'engagement indéfectible des participants venus de toutes les régions, y compris des zones à défis sécuritaires élevés, démontre l'urgence collective de disposer d'un système robuste, fiable et interconnecté.

L'atelier s'est achevé par une cérémonie officielle de clôture solennelle, marquée par le discours du Chef de la section Protection de l'UNICEF, suivi de l'allocution du Conseiller Technique (CT) du Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille.

Les deux autorités ont chaleureusement salué les compétences techniques acquises et ont fermement exhorté les participants à faire preuve de rigueur dans l'application des connaissances, rappelant que le succès à long terme de cette réforme majeure repose désormais entièrement sur le leadership des coachs régionaux dans la mise en œuvre diligente de la matrice des recommandations et la réussite des restitutions à venir.